



C O M M U N E D E

WATERLOO

Centre Public d'Action Sociale

Déclaration de politique sociale

**adoptée par
le Conseil de l'action sociale
en séance du 28 janvier 2025**

CPAS de WATERLOO - Déclaration de Politique Sociale 2024 - 2030

Introduction

Toute personne a droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine (...) » art.1 de la loi organique des C.P.A.S. et art.23 de la Constitution. Organisés sur le plan local, les C.P.A.S. sont les établissements publics qui ont pour mission d'assurer aux personnes et aux familles l'aide due par la collectivité.

Concrètement, cela veut dire que le C.P.A.S. doit venir en aide, sous certaines conditions, aux personnes dans le besoin, dans des domaines aussi variés que :

- L'aide matérielle (repas à domicile, aides familiales, aides ménagères, hébergement des personnes âgées, etc.) ;
- L'aide financière (octroi d'un revenu d'intégration, aide financière périodique, avances sur prestations sociales) ;
- L'accueil, l'écoute, l'information ;
- L'orientation et la collaboration avec d'autres services sociaux et l'affiliation à un organisme assureur (mutuelle) ;
- La guidance budgétaire ;
- Le suivi psychosocial et administratif ;
- L'aide médicale urgente ;
- L'élaboration de projets visant à l'autonomie et la remise au travail ;
- La participation à divers projets sportifs et culturels ;
- L'aide au logement (recherche de logement, aide en matière de garantie locative, allocation de chauffage).
- L'aide informatique

Afin de remplir ces missions légales, le CPAS de Waterloo dispose de plusieurs services opérationnels :

- La maison de repos et maison de repos et de soins "Le Gibloux", agréée pour 118 lits ;
- Le service social, le service insertion socioprofessionnelle, le service d'initiatives locales d'accueil ; le service logement.
- Le service communal du logement qui est assuré par des agents du CPAS ;
- Le service d'aide aux familles et aux aînés, proposant des repas chauds à domicile, un transport et accompagnement de personnes, des aides familiales et aides ménagères sociales.
- L'espace public numérique. Labellisé par la Région wallonne, il vise à lutter contre la fracture numérique en offrant de l'accès et de l'apprentissage à l'informatique, à Internet et à la culture numérique.

Ces services sont épaulés par différents services de support, dont le personnel/GRH, les marchés publics, la direction financière, le secrétariat général, le patrimoine, etc.

Le CPAS compte pour remplir ses missions sur le professionnalisme de 149,66 ETP.

À l'heure où les crises successives placent régulièrement les CPAS au cœur de l'actualité, avec leur lot de fakenews, d'approximation et de préjugés, il nous semble important de réaffirmer que le CPAS de Waterloo est avant tout un acteur de proximité pour tous les Waterlootois, quels que soient leur âge ou leur situation.

Nos équipes accompagnent, ponctuellement ou régulièrement, celles et ceux qui en ont besoin, et ce, tout au long de leur vie : que ce soit pour éclairer un choix d'étude, une recherche d'emploi, une aide financière, un accident de la vie, une aide à domicile, un transport, une aide familiale, pour faire face à une mauvaise surprise ou encore pour accompagner les Waterlootois au sein de notre maison de repos et de soins...

En 2025, 25% des 30.596 habitants de notre commune dépasseront les 65 ans, 10% les 75 ans et 8% passeront le cap des 80 ans. Une tendance supérieure à la moyenne wallonne et qui s'accroîtra encore au cours des 6 prochaines années.

Même si la majorité des seniors souhaitent vivre à domicile tout en préservant leur qualité de vie, à l'heure d'écrire cette déclaration de politique sociale, la liste d'attente du Gibriloux suffirait à remplir plus de 5 fois nos 118 lits.

Ces dernières années, l'augmentation du coût de la vie n'a épargné personne rendant l'accès au logement encore plus complexe et les charges qui en découlent (énergie, entretien...) toujours plus difficiles à assumer, y compris pour les revenus moyens ou les pensionnés.

C'est donc de manière assez logique que nous constatons une augmentation significative du nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale frôlant désormais les 180. C'est d'ailleurs l'ensemble des aides sociales qui connaît la même augmentation tout comme les aides énergie ou scolaires.

Une évolution qui touche également notre service d'aide aux familles et aux aînés qui voit ses sollicitations en constante augmentation ces dix dernières années :

- +18% aides familiales
- +94% Aides ménagères
- +31% Transport

À la lumière de ce constat, et sans perdre de vue que de nombreuses réformes législatives pourraient encore impacter les CPAS, tout en maintenant nos missions légales aux côtés de celles et ceux qui en ont le plus besoin, le CPAS de Waterloo entend développer, endéans la mandature, de nombreuses actions dont les principes fondateurs sont :

- **La solidarité** : Agir ensemble pour soutenir celles et ceux qui en ont besoin.
- **Le respect** : Garantir la dignité et l'autonomie de chacun.
- **L'équité** : Chercher l'efficacité au-delà de l'égalité.
- **La transparence** : Assurer une gestion claire et efficace de nos ressources.
- **L'innovation** : Développer des initiatives novatrices pour mieux répondre aux évolutions de la société

En tant qu'acteur institutionnel de la politique sociale de la Commune, le CPAS veillera cependant à rester ouvert aux nouveaux défis et problématiques qui pourraient se révéler, notamment dans le domaine du vivre ensemble et de la solidarité intergénérationnelle.

Axes 2024 - 2030

- **Gouvernance**

L'urgence sociale impose aux CPAS de prendre de nombreuses décisions dans des délais très courts. Afin de garantir une plus grande transversalité et surtout un lien direct avec les assistants sociaux, nous poursuivrons la réforme du Comité spécial qui place nos assistants sociaux au cœur des décisions.

Désormais installés en une seule implantation, nous développerons également davantage de synergies au sein de nos services internes (social, logement, aide aux familles, handicap...), mais aussi avec nos différents partenaires (CPAS, commune, province, associations). Ces synergies ne s'envisageront que pour améliorer la cohérence et la qualité des services rendus à la population.

En recherche d'amélioration constante, nous évaluerons régulièrement nos actions tout comme notre personnel, en ce compris les grades légaux, et veillerons à adapter nos services aux évolutions sociétales tout en renforçant notre approche centrée sur l'humain. Nous veillerons à maintenir un environnement de travail bienveillant et inclusif pour notre personnel afin de garantir la qualité des services offerts à la population.

Vous l'aurez compris, le CPAS de Waterloo se veut transparent, efficace et responsable.

Nous veillerons à une gestion rigoureuse des ressources publiques et à la mise en œuvre de pratiques éthiques et soucieuses des enjeux environnementaux dans chacune de nos actions. (Notamment par la mise en place de critères spécifiques lors de l'élaboration de nos marchés publics).

- **Le Gibloux**

Suite au déménagement de l'ensemble de nos services administratifs et sociaux dans les anciens locaux de la police communale, il nous est désormais possible de rénover et de créer plus de 25 chambres supplémentaires au sein de notre maison de repos et de soins. Les travaux, relativement importants, débiteront dès 2026 tout en assurant le fonctionnement quotidien habituel de notre maison de repos et de soins. À terme, le site du Gibloux deviendra uniquement un lieu de vie proposant un accompagnement spécifique à destination de nos aînés.

Avec la volonté de continuer à améliorer le bien-être de nos résidents, nous porterons une attention particulière aux animations et activités proposées en maximisant les partenariats avec par exemple le Centre Culturel de Waterloo ou la Régie des sports.

Nous analyserons également les possibilités d'intégration de toute innovation technologique qui pourrait améliorer la qualité de vie de nos résidents ou soulager le travail de notre personnel soignant.

- **Le Service d'aide aux familles et aux aînés**

À l'heure actuelle le CPAS de Waterloo peut se targuer de disposer d'un des services d'aide aux familles les plus importants du Brabant wallon et un des derniers CPAS à disposer d'un service transport.

Alors que pas moins de 8000 Waterlooïotes atteindront au moins 65 ans durant cette législature, il semble essentiel de renforcer les aides à domicile et de transport. Pourtant au regard de l'inflation de ces dernières années il est indispensable d'en repenser le financement.

Outre la recherche active de subventions, nous mènerons une politique de concertation notamment avec l'ensemble des mutualités et l'AVIQ pour affiner nos missions et leur financement. Nous maximiserons également la recherche de financement créatif et de partenariat public privés.

- **Les services sociaux :**

Nous voulons offrir un soutien personnalisé et accessible 24 heures sur 24, qui mettra l'accent sur la prévention, l'accompagnement, et le renforcement de l'autonomie de nos bénéficiaires.

Pour y parvenir, nous misons bien évidemment sur la mise à l'emploi qui reste le moyen le plus durable d'insertion dans la société. Nous amplifierons donc l'information et la recherche de partenaires pour maximiser les possibilités d'article 60.

Dans le même esprit, nous veillerons à une meilleure concertation avec les acteurs locaux tels que la Maison de l'emploi, infor jeunes, l'association des commerçants ..., pour rapprocher davantage les demandeurs d'emploi du monde du travail.

Nous renforcerons notre politique de logement en maximisant la recherche d'opportunités et l'information auprès des propriétaires privés. Nous analyserons bien évidemment toute possibilité locative ou acquisitive avec nos partenaires privilégiés tels que la SLSP « Les habitations sociales du Roman Païs » ou l'APIBW.

En matière d'hébergement d'urgence, nous amplifierons encore davantage notre partenariat avec le Relais Social Intercommunal du Brabant wallon.

L'aide sociale et financière ne dépend évidemment pas d'une volonté politique, mais bien de l'état de besoin analysé par nos services, toutefois, nous aurons une attention particulière à renforcer et solidifier le tissu social associatif de notre commune. Les collaborations actuelles avec le secteur associatif (Mains tendues, Saint-Vincent de Paul, Grain de vie, le frigo solidaire, l'espace convivialité, etc) et culturel (article 27) seront maintenues via la coordination sociale de ces initiatives.

Le CPAS renforcera son action relative aux personnes en situation de handicap en concertation et partenariat avec le service communal du handicap.

- **Politique du Colibri**

Dans la mesure de ses moyens, le CPAS de Waterloo prendra sa part dans les enjeux éthiques et climatiques. L'insertion de clauses sociales ou durables sera systématiquement étudiée lors de la conception ou le renouvellement de nos marchés.

Nous aurons également une attention particulière à nos consommations énergétiques et poursuivrons nos efforts en matière de rénovation de nos logements, de biodiversité et de gestion des déchets.

Le CPAS s'engage à favoriser une consommation responsable en tenant compte de l'impact sur l'environnement, en fonction des contraintes liées à ses activités.

- **Finances**

Le CPAS de Waterloo assure une gestion rigoureuse de ses dépenses. Au regard des réformes en cours ou envisagées, nous nous efforcerons d'envisager de nouvelles pistes créatives pour améliorer nos recettes, mais aussi notre taux de subventionnement.

L'informatisation grandissante de nos processus nous permettra également de renforcer nos processus de contrôle interne sans alourdir inutilement le parcours administratif.

- **Informatique**

En ce qui concerne nos services internes, le CPAS de Waterloo ambitionne d'être à la pointe en matière de numérisation de ses processus. Nous poursuivrons le travail important déjà entamé en la matière tant au niveau des services fonctionnels que de supports, toujours dans le but de libérer du temps à nos agents pour le travail de terrain et par conséquent, d'améliorer le service rendu aux citoyens.

Dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique, nous amplifierons les actions de notre Espace public numérique et poursuivrons le déploiement de l'action « digit help » avec nos 8 communes partenaires et le Brabant wallon.

Durant cette législature nous assurerons également le déménagement de nos services informatiques et celui de l'Espace public numérique.

Enfin, en concertation avec la Commune, nous renforcerons et apporterons une attention particulière à la cybersécurité.

- **Le CPAS au service de tous**

En guise de conclusion, nous tenions à rappeler que le CPAS, au regard de sa diversité d'actions, est au service de tous les citoyens. Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Waterloo s'engage à garantir le bien-être, la dignité et l'autonomie de chaque citoyen, conformément à notre mission de solidarité et d'inclusion sociale.

Nous développerons une communication claire et accessible, afin de renforcer la confiance des citoyens dans notre institution.

Nous veillerons particulièrement à la qualité du contact avec chaque citoyen que ce soit lors des permanences sociales, par téléphone ou au travers de tout support de communication (brochures, publications dans le Waterloo Info, site web, réseaux sociaux...).